

Audition publique au Sénat sur les effets indésirables des vaccins

écrit par Christine Tasin | 24 mai 2022

LES VACCINS ARRIVENT



LES VACCINS ARRIVENT



Ne nous faisons pas de films... Si les commissions d'enquête sénatoriale menaient à quelque chose, à part calmer provisoirement la grogne des Résistants qui espèrent encore... ça se saurait !

Il n'empêche que si certains de nos lecteurs étaient intéressés et voulaient suivre les auditions et nous faire de temps en temps un petit compte-rendu à envoyer à contact@resistancerepublicaine.com, cela pourrait être

intéressant.

Tout a donc commencé par une pétition (pour une fois qu'une pétition aboutit à quelque chose...

Le Sénat, en février dernier, avait donc, grand seigneur, décidé d'anticiper sans attendre que la pétition obtînt les 100 000 signatures de rigueur pour que le dit Sénat daignât la regarder ou la jeter à la poubelle du bout des doigts.

Sans doute qu'ils ont senti que le sujet était chaud, très chaud... et qu'ils avaient peut-être là de quoi se faire jeter du Palais du Luxembourg à coups de fourches !

Une pétition sur les effets secondaires des vaccins contre le covid-19 qui a réuni plus de 33 600 signatures sur le site du Sénat, a conduit à la saisine de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques (Opecst). Le premier vice-président de l'Opecst, Gérard Longuet compte trois mois pour remettre une étude « rassemblant les éléments techniques et scientifiques sur les effets du vaccin ».

Le Sénat a préféré prendre les devants. Après le dépôt sur la [plateforme](#) prévue à cet effet, de trois pétitions sur les effets secondaires des vaccins contre le covid, la Conférence des présidents « a décidé d'y donner suite sans attendre » le seuil des signatures requis et de « charger la commission des affaires sociales de déterminer le format des travaux à conduire ».

« Répondre aux inquiétudes qui s'expriment »

Pour rappel, les e-pétitions ayant recueilli au moins 100 000 signatures dans un délai de 6 mois sont transmises à la Conférence des Présidents qui peut décider de la création d'une mission de contrôle, inscription à l'ordre du jour d'un

texte législatif, débat en séance publique...

La pétition est signée par Julien Devilleger, cardiologue non vacciné, suspendu par l'Ordre des médecins a connu un fort succès rassemblant 33 600 signatures en un mois. Elle invoque le « rôle de protection du Parlement » et demande au Sénat « de s'assurer que la pharmacovigilance est suffisante pour détecter des effets secondaires sur court, moyen et long terme ». Elle fait également référence à [une audition de l'ANSM tenue au Sénat en décembre 2021](#) qui avait fait état de plus de 110 000 déclarations répertoriées d'effets indésirables sur les vaccins contre le covid-19.

[Mercredi, la commission des affaires sociales du Sénat a décidé de saisir l'Opecst](#) (l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques), pour « répondre aux inquiétudes qui s'expriment ».

« Nous allons prendre nos responsabilités »

« C'est une très bonne chose. Nous allons prendre nos responsabilités et faire une étude rassemblant les éléments techniques et scientifiques sur les effets du vaccin. L'Opecst est dans son rôle », se félicite Gérard Longuet (LR). Le premier vice-président de l'Opecst indique que « pour ce genre de démarche, il faut compter au moins trois mois de travail ». Des rapporteurs seront désignés par le Sénat et l'Assemblée nationale. Du côté de la Haute assemblée, Florence Lassarade (LR) et Sonia de la Provoté (centriste) sont pressenties.

Pour le moment, le programme des auditions n'est pas encore fixé, toutes ne seront pas publiques, mais la restitution de nos travaux le sera », précise Gérard Longuet.

La saisine de l'Opecst intervient au moment où des milliers d'opposants au [passe vaccinal](#) ont annoncé sur les réseaux sociaux vouloir « rouler sur Paris » dans le cadre d'une

action citoyenne baptisée « convois de la liberté ». Certains d'entre eux évoquent d'ailleurs les effets indésirables des vaccins dans leurs motivations. « Cette saisine n'est pas une réponse au convoi de la liberté qui rassemble **des gens passionnés voire illuminés** », insiste Gérard Longuet qui rappelle que « **chaque vaccin comporte des effets indésirables** ».

<https://www.publicsenat.fr/article/parlementaire/effets-indesirables-des-vaccins-la-saisine-de-l-opicst-n-est-pas-une-reponse>

On sent dans la présentation ci-dessus que le Sénat va avoir beaucoup de mal à accepter la vérité, à partir du moment où Longuet affirme benoîtement qu'il y a des effets indésirables avec tous les vaccins... ben voyons ! Quant à son regard sur les « illuminés » du convoi de la liberté, tout un programme ! Enfin, on est prévenus, TOUTES les auditions ne seront pas publiques, ben voyons ! Qu'ont-ils à cacher au bon peuple de France ?

On verra... Cela commence demain. Sur le site Internet du Sénat.